VOUS POUVEZ OBTENIR COPIES DES ARTICLES QUI VOUS INTÉRESSENT DANS LES SOMMAIRES EN VOUS ADRESSANT À:

(METTRE ICI LES COORDONNÉES DU GROUPE LOCAL)

% Attac %

Année 2 - n° 16
Mars 2002



LES COURRIELS 305 À 309 DE FÉVRIER 2002

Dans ce numéro :



Illustration : P. Varalli

Sommaire :

- **Pourquoi pas aux Etats-Unis ?**

« ...Dans le monde entier, des grèves de grande ampleur s'opposent aux effets de la mondialisation. Pourquoi pas aux Etats-Unis ?... »

- **Du droit d'auteur contre les auteurs**

« ...Faut-il appliquer aux publications scientifiques la Directive européenne 2001/29/CE du 22 mai 2001 sur le copyright ?... »

- **Vies parallèles (victimes des médias)**

« ...Ceci est l'histoire de deux hommes qui ont fini en prison pour avoir commis le crime de penser que les téléspectateurs et les lecteurs de journaux ont le droit (et peut-être le devoir) d'appliquer en pratique ce qu'on leur a enseigné en principe. ... »

POURQUOI PAS AUX ETATS-UNIS ? (N° 305)

Par Kim Moody
Traduction: Véronique Valentin, Christine Pagnoule et Irène Colas, traducteurs bénévoles coorditrad@attac.org

Dans le monde entier, des grèves de grande ampleur s'opposent aux effets de la mondialisation. Pourquoi n'est-ce pas le cas aux États-Unis ?

Dans le monde entier, ces dernières années, les organisations salariales se sont mobilisées face à la mondialisation et à son impact, par des actions politiques générales ou de grande ampleur. En Argentine, en Inde, en Espagne, en Corée du Sud, en Bolivie et en France, les fédérations de salariés ont appelé leurs membres et parfois l'ensemble des travailleurs à se mettre en grève pour protester contre les

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)
privatisations, l'austérité, les réductions de personnel et d'autres symptômes de la puissance croissante des entreprises.
Il n'y a pas si longtemps, le syndicat canadien Ontario Federation of Labour a organisé des grèves générales d'une journée dans les villes de cette province, baptisées Journées d'action. En 1998, le mouvement des travailleurs de Porto Rico, regroupant la majorité des syndicats AFL-CIO (American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations), a organisé une grève contre la vente de la compagnie de téléphone publique.
Pour réagir face au développement rapide de la Zone de libre-échange des Amériques, pourquoi ne pas se mobiliser dans une grève générale couvrant tout l'hémisphère, y compris les États-Unis ?
C'est une idée innovante pour le mouvement salarial qui, en particulier depuis les années 1940, a centré son action sur des luttes industrie par industrie ou société par société Puisque cette stratégie de réaction individuelle ne fonctionne pas à l'époque de la mondialisation, certaines modifications sont peut-être à l'ordre du jour.

LE SYSTÈME AMÉRICAIN

Il est de notoriété publique que les grèves générales sont aussi rares aux États-Unis qu'un employeur généreux. L'une des raisons à cela réside tout simplement dans le fait que les syndicalistes à la tête de la majorité de nos organisations n'y sont pas favorables. Au milieu des années 1970 déjà, George Meany, alors président de l'AFL-CIO, déclarait : “ Nous croyons au système américain. Nous ne descendons pas dans la rue, nous n'appelons pas à la grève générale et nous n'organisons pas de grèves politiques. ”

« Il est de notoriété publique que les grèves sont aussi rares aux Etats-Unis qu'un employeur généreux »

Dans un certain sens, Meany se trompait. Nous descendons dans la rue, et ce pas uniquement dans les années 1930 ou 1960. Souvenez-vous des rues entourant les mines de charbon de Pittston, dans l'ouest de la Virginie en 1989, ou des autoroutes bloqués par les “ road warriors ” [guerriers de la route] de Hormel au milieu des années 1980, ou de Staley dans les années 1990. Et qu'en est-il des “ Latino drywallers ” de Los Angeles, il y a dix ans ? Sans oublier les milliers de personnes qui ont occupé en juin dernier les rues de Columbia, en Caroline du Sud, pour soutenir le groupe Charleston, ces membres de l'ILA menacés par une action judiciaire pour avoir tenté d'arrêter des briseurs de grève. Et Seattle, ça ne vous rappelle rien ?
Meany se trompait. Les travailleurs américains descendent régulièrement dans la rue, tout à coup, ensemble, dans un but commun. Cela est dû en grande partie à la faible conscience de classe des travailleurs américains, qui est à la fois la cause et la conséquence du syndicalisme professionnel. Au fil des ans, cette situation a été encore accentuée par une période prospère, des divisions raciales et une approche des programmes politiques et sociaux spécifique aux syndicats des États-Unis.
Les principales raisons de l'enracinement du syndicalisme professionnel après la Seconde Guerre mondiale résident notamment dans l'omniprésence de clauses interdisant la grève dans les contrats syndicaux, la purge des personnalités de gauche du CIO, la dépendance croissante envers le parti démocrate, la bureaucratie croissante du mccarthysme et, bien évidemment, le Taft-Hartley Act. Tous ces éléments ont joué un rôle dans le triomphe de l'idéologie et des pratiques étriquées du syndicalisme professionnel. Mais il est essentiel de comprendre ce que ce mouvement a accompli et ce qu'il a manqué.
Tous ces événements et ces tendances ont affaibli les organisations salariales d'une manière importante. Ils ont saboté les plans visant à développer les organisations dans le Sud, faisant de cette région un havre pour les ateliers clandestins jusqu'à ce jour. Les négociations dans l'industrie électrique ont été fragmentées et sérieusement minimisées par les attaques portées contre le syndicat United Electrical Workers après qu'il eut été forcé de quitter le CIO.
Cependant, la majorité des syndicats au sortir des années 1940 avaient gagné de

(Suite page 3)



COURRIEL D'INFORMATION

n°305 du 12/02/2002

DES BOMBES EN PAPIER

1. Le Forum social mondial.
Le deuxième FSM de Porto Alegre a représenté un progrès important par rapport à Porto Alegre I.

2. Pourquoi pas aux Etats Unis ?
Dans le monde entier, des grèves de grande ampleur s'opposent aux effets de la mondialisation. Pourquoi n'est-ce pas le cas aux États-Unis ?

3. On fabrique aussi des bombes avec du papier
Une bombe à engrais chimiques qui tue des centaines de personnes en Oklahoma. Des jets pleins de carburant qui font 4000 morts à New York. Une politique de sanctions qui tue un million et demi de personnes en Irak. Une politique commerciale qui plonge des continents dans la misère. Vous pouvez fabriquer des bombes à partir de n'importe quoi. Celles faites sur papier font le plus de mal.



COURRIEL D'INFORMATION

n°**306** du 15/02/2002

QUESTION DE DROITS

1. Du droit d'auteur contre les auteurs
Deux positions s'affrontent, certains estiment que la "littérature" scientifique est un bien public et qu'elle ne doit pas être contrôlée et possédée par des intérêts privés, d'autres que les éditeurs rendent un véritable service à la recherche en publiant les articles après les avoir fait évaluer et en assurant la distribution de l'information, service qui doit être normalement rémunéré. (Extrait d'un appel initié par la sous-commission du groupe « Science et Société » de l'Académie des sciences)

2. Le droit au développement en danger
Adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1986, la Déclaration sur le droit au développement se présente comme une pierre dans le jardin des néolibéraux. N'insiste-elle pas sur le droit de tous les peuples “ de déterminer librement leur statut politique et d'assurer librement leur développement, économique, social et culturel ”, d'exercer “ leur droit inaliénable à la pleine souveraineté sur toutes leurs richesses et leurs ressources naturelles ”... ?

(Suite de la page 2)

3. Brèves d'OMC
Le monde du commerce international et des accords commerciaux en quelques brèves. Extrait à propos de la conférence de Monterrey sur le financement du développement (mars). Exception faite d'accorder davantage d'aides aux PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) il ne reste presque rien des demandes des PED sur la dette et le commerce. Concernant l'espoir de ces pays "que l'on s'oriente vers un commerce équitable, on n'y trouve aucun engagement suffisant" (Shamshad Ahmad, Pakistan).
4. La taxe Tobin au parlement belge
Le Sénateur Jean Cornil et la Députée Karine Lalieux ont déposé au Parlement de Belgique, le lundi 17 décembre 2001, une proposition de loi visant à instaurer une taxation des mouvements internationaux de capitaux.


COURRIEL D'INFORMATION

n°**307** du 19/02/2002

VIES PARALLELES

1. Deux Forums mondiaux : idéologie contre pragmatisme ?
Les banquiers et les milliardaires, leurs serviteurs et amis au gouvernement ont désormais un sérieux adversaire lorsqu'ils se rassemblent – comme ils l'ont fait la semaine passée à New York – à l'occasion de leur Forum Economique Mondial annuel (FEM). Plus au sud, le forum parallèle est moins exclusif – personne ne paie 25 000 dollars pour participer au Forum Social Mondial (FSM), et l'on a pas besoin d'invitation.
2. Les ATTAC des deux Amériques
Une des initiatives les plus importantes consiste à convoquer des assemblées nationales dans le but de réaliser une consultation continentale pour que les peuples puissent se prononcer sur l'acceptation ou non de la ZLEA. Dans cette optique, une réunion aura lieu à Quito (Équateur) au cours du mois d'octobre simultanément à celle des Ministres du Commerce de tout le continent, dont la tenue de cette dernière devrait être empêcher.
3. Les codes de conduite : un instrument à double tranchant.
Y-a-t-il des alternatives au boycott des entreprises? Les codes de conduites, pourraient en être une, car ils sont des outils concrets de participation citoyenne, visant à réguler l'activité des sociétés transnationales (STN). Ils

(Suite page 4)

nouveaux membres et étaient plus forts institutionnellement. Nombre d'entre eux ont continué leur croissance entre les années 1950 et 1970, bien que le syndicalisme dans le secteur privé ait vécu des ralentissements. Il y a eu plus de grèves dans les années 1950 que pendant les années 1930 et nombre des grandes réussites dans le domaine des négociations collectives ont vu le jour pendant cette décennie. Les salaires réels, ajustés avant l'inflation, ont augmenté de 250 % entre 1945 et 1975. Sous de nombreux aspects, les syndicats des années 1950 étaient bien plus puissants qu'ils ne l'ont jamais été.

UNE VISION ÉTRIQUÉE
Cependant, le formidable succès de la voie choisie dans les années 1940 a abouti à restreindre la notion de mouvement de travailleurs à la représentation d'une classe, et à rétrécir la vision de la majorité des syndicats.
Frustrés à la fin des années 1940 par un Congrès républicain et un parti démocrate glissant vers la droite, les dirigeants des syndicats individuels se sont raccrochés à une tendance lancée par les mineurs en 1946, lorsque John L. Lewis a négocié un fonds social financé par les employeurs. “ Si nous ne pouvons apporter cette protection à nos membres par le biais de la législation, nous devons exiger qu'elle fasse partie de nos contrats ”, déclarait le président du syndicat des ouvriers du textile, William Pollock.
Cette approche visant à obtenir des avantages sociaux syndicat par syndicat, au lieu d'une négociation impliquant la classe entière des travailleurs, a bénéficié du Taft-Hartley Act qui, en tentant de contrôler les plans des syndicats, les a en fin de compte encouragés.

« Le souci des dirigeants et des cadres de préserver les bénéfices de la société, déjà très présent, fut renforcé et accentué »

Cela signifiait bien entendu que les programmes tels que l'amélioration des retraites et l'assurance santé, qui étaient considérés par des millions de personnes comme devant bénéficier à l'ensemble d'une classe sociale et même à d'autres individus, étaient maintenant limités aux syndicalistes suffisamment forts pour les arracher à leurs employeurs réticents. Alors qu'en 1946, les principaux syndicats industriels avaient engagé des négociations simultanément sur les mêmes revendications et que beaucoup s'étaient battus ensemble, dès lors, chaque syndicat suivit son propre chemin et ne se battit que pour le bien de ses propres membres.
Qu'ils administrent des plans dirigés par les syndicats couvrant toute une branche de l'industrie, comme les Mine Workers ou les Teamsters, ou des plans de retraite et de protection sociale s'appliquant à une seule entreprise, comme ceux négociés dans l'automobile, la sidérurgie ou la production d'électricité, les grands leaders syndicaux se retrouvaient à la tête d'un “ État-Providence privé ” très complexe qui encourageait une plus grande bureaucratie et le renfermement sur le bien-être d'une entreprise spécifique. En fin de compte, c'étaient les entreprises, et non le gouvernement ou le secteur public dans son ensemble, qui semblaient “ payer la facture ” de l'assurance sociale et des retraites.
Ainsi, le souci des dirigeants et des cadres de préserver les bénéfices de la société, déjà très présent, fut renforcé et accentué. C'est pourquoi les organisations et la force syndicale cédaient régulièrement face aux dirigeants, en s'accrochant à des bénéfices supposés acquis par la productivité des salariés. Cela a entraîné l'abandon des programmes de négociation inter-industries, puis l'érosion de ceux restreints à une industrie, puisque les chefs syndicaux centraient leurs efforts sur la “ santé ” des grandes entreprises qui finançaient ces avantages sociaux.
Mais surtout, cela a engendré une identification accrue avec l'entreprise, non seulement parmi les leaders syndicaux, mais également dans les rangs des salariés. Cela ne signifiait pas que les travailleurs n'éprouvaient aucune haine pour la direction ni aucun ressentiment face à l'indignité et à la pression physique exercée par la demande de production ; mais savoir que leur retraite et leurs prestations sociales dépendaient de l'entreprise, même si cela avait été acquis par les syndicats, ne pouvait qu'affecter leurs perspectives.

(Suite de la page 3)

UNE RÉSISTANCE FRAGMENTÉE
La tendance agressive à l'accélération du rythme de travail et à l'augmentation de la productivité de la fin des années 1950 et de la décennie suivante provoquèrent une renaissance du militantisme de base, exprimée par des grèves sauvages et la formation ou la reformation de mouvements parmi les mineurs de charbon, les mécaniciens de l'aviation, de l'automobile, de la sidérurgie, les employés des postes, du secteur public et du transport routier. Pourtant, les mouvements et organisations créés ne se sont jamais regroupés ni eu de contact entre eux. L'audace et le militantisme de ces mouvements de travailleurs populaires des années 1960 et 1970 reflétaient la fragmentation liée à " l'État-Providence privé ", qui apportait à la fois une dose de prospérité à beaucoup et des cadences infernales à des millions.
Au début des années 1980, cette situation s'est aggravée avec l'effort des entreprises de réduire systématiquement les coûts. Les salaires et les prestations sociales concédés par les employeurs en des temps plus rentables furent remis en cause, ainsi que les conditions de travail. L'espace laissé aux compromis se réduisit d'année en année.
Pour la majorité des leaders syndicaux, cette situation s'est traduite par une attention accrue portée à la santé de l'entreprise. La cogestion de la main-d'œuvre, la coopération et le partenariat devinrent la planche de salut présumée de l'entreprise et du syndicat. Certains emplois pouvaient être supprimés à coup de réductions de personnel, mais la poule aux œufs d'or devait être sauvée, même si l'or qui revenait aux salariés se faisait de plus en plus rare.

« Une grève politique de masse aux Etats-Unis ? Réfléchissez-y ! »

Cette soi-disant " stratégie " a cependant échoué. Elle n'a pas arrêté l'érosion des prestations sociales ni sauvé les emplois. La voie de la conciliation et de l'isolement ne peut pas fonctionner pour les salariés dans le monde des multinationales.
Il peut paraître ironique que, dans la ruée post-11 septembre des entreprises vers une exploitation de la situation de guerre et les " cadeaux " du gouvernement, la question de la lutte des classes soit devenue bien réelle pour les millions de salariés qui ont dû sacrifier leur emploi face à la guerre et à la récession.
Dans ce contexte, le combat contre la Zone de libre-échange des Amériques offre une opportunité de rassembler les mouvements de salariés et ses alliés. Il constitue une chance de recycler notre mouvement vers l'idée qu'une injustice faite à l'un est une injustice faite à tous.
Une grève politique de masse aux États-Unis ? Réfléchissez-y !

BOX : HISTORIQUE DE LA LUTTE
Bien que rares, les grèves politiques de masse ne sont pas totalement absentes de l'histoire du salariat américain. Au cours de la guerre d'Indépendance, lorsque l'armée de Confédérés battait en retraite ou se désintégrait dans les États du Sud, des centaines de milliers d'esclaves ont marché sur les plantations au cours de ce que W.E.B. DuBois a appelé la " grève générale " qui a paralysé l'économie du Sud. Il n'y avait ni syndicats, ni coordination centrale, mais il y avait l'objectif commun de l'émancipation.
Le 1er mai 1886, une grève générale pour la journée de huit heures fit s'arrêter une bonne partie de l'industrie et du commerce dans de nombreuses villes. Elle avait été appelée, non pas par les visionnaires Knights of Labor, mais par leurs prédécesseurs de l'AFL.
Certains des fondateurs du syndicalisme professionnel avaient invité les salariés des États-Unis à descendre dans la rue pour un objectif commun.
En 1919, Seattle a été secoué par une grève générale. Ensemble, les syndicats, AFL et IWW prirent les rênes de la ville et de l'économie pendant quelque temps. Il y a eu des grèves générales à San Francisco, et à Terre Haute, dans l'Indiana en 1934. Cette même année, la menace de grèves générales a favorisé certaines victoires syndicales à Minneapolis, Toledo, Milwaukee et Pekin, dans l'Illinois.

(Suite page 5)

sont aussi un moyen de remédier aux carences des régulations par les Etats et les organisations internationales. Pourtant la majeure partie des organisations citoyennes ne souhaite pas se substituer, aux pouvoirs publics nationaux et internationales, mais au contraire les encourager à mettre en oeuvre des dispositifs juridiques contraignants.

4. Vies parallèles (victimes des médias)
Ceci est l'histoire de deux hommes qui ont fini en prison pour avoir commis le crime de penser que les téléspectateurs et les lecteurs de journaux ont le droit (et peut-être le devoir) d'appliquer en pratique ce qu'on leur a enseigné en principe.
308



COURRIEL D'INFORMATION
n°**308** du 22/02/2002

OCDE - FMI - G8 - BANQUE MONDIALE - GOUVERNEMENTS

1. La dérive du système monétaire et financier international
C'est avec plaisir qu'ATTAC-Québec répond à l'invitation lancée par le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des Communes (CPAECI) qui demande aux Canadiens de s'exprimer sur l'ordre du jour du Sommet du G8 de 2002.
2. L'AMI, la résurrection ?
L'OCDE vient de mettre en ligne, selon ses termes « une grande quantité de documents liés aux négociations relatives à l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) entre 1995 et 1998 ». Cette initiative d'après l'OCDE correspond à une demande de la société civile. Elle permet selon elle de mieux comprendre « l'historique et le contenu des négociations ».
3. Lettre au Premier Ministre français
Nous vous adressons ce courrier en vue des rencontres nationales et européennes qui devraient se tenir dans les prochaines semaines en préalable à la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra à Monterrey du 18 au 22 mars prochain.
4. Les Institutions financières peuvent-elles contribuer au développement durable ?
Les institutions financières, malgré

l'instauration progressive de normes environnementales, ne contribuent pas au développement durable. Pour les Amis de la Terre, elles n'ont pas remis en cause le dogme de la croissance économique pourtant incompatible avec le développement durable, et sont incapables de respecter leurs propres engagements.

5. Le coût de la guerre contre le terrorisme et le coût de la sécurité sociale

La guerre contre le terrorisme sera coûteuse mais chacun reconnaît qu'on peut se le permettre ; cela implique aussi qu'on peut se permettre de telles dépenses avec la Sécurité Sociale.

% COURRIEL D'INFORMATION

n°**309** du 26/02/2002

MARS ATTAC

1. Dix choses à faire suite à la débâcle d'Enron

Il a fallu des siècles pour obtenir la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au défi de séparer l'État des entreprises. Pas un seul secteur de notre société, pas une seule institution ne devrait contrôler le gouvernement. L'État est la propriété du peuple entier et devrait en conséquence créer des lois et veiller à ce qu'on les applique.

2. Mars-ATTAC. Pour comprendre la mondialisation.

De la crise argentine en passant par les délocalisations jusqu'aux limitations imposées par les traités de libre-échange à la démocratie, plus que jamais la mondialisation néo-libérale est entrée dans notre vie quotidienne.

3. Hypocrisie ou partage des responsabilités ?

Hypocrisie ou partage des responsabilités ? Entre ses deux attitudes, se joue le devenir des argentins, coincés par leur superbe témérité qui les a amenés à croire qu'ils pouvaient jouer avec de " vieux lions" sans être dévorés.

(Suite de la page 4)

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les employeurs ont voulu prendre la mesure du nouvel équilibre des forces. Cela a non seulement provoqué la vague majeure de grèves qui secoua l'industrie en 1945 et 1946, mais également des grèves générales locales en 1946. Des arrêts de travail pratiquement complets ont eu lieu à Oakland, en Californie, Stamford, dans le Connecticut, Lancaster et Pittsburgh, en Pennsylvanie, Rochester, New York et Houston, au Texas. Celles-ci ont débuté comme des grèves de soutien à un groupe de salariés particulier, mais se sont muées en confrontations politiques, de lutte de classe.

« La dépendance envers le parti démocrate a privé les syndicats de moyens pour suivre de manière indépendante leur programme politique »

À la fin des années 1940, les grèves générales n'étaient plus que des rêves dans les esprits des militants syndicaux. La direction du CIO rejeta les propositions de grève générale en opposition à la loi Taft-Hartley de 1947, bien qu'un demi-million de membres de l'UAW aient cessé le travail pendant cinq heures.

Cette loi rendait illégales les grèves de soutien qui étaient à l'origine des grèves générales locales de 1946. L'idée de la grève générale fut une des victimes de la consolidation du syndicalisme professionnel à la fin des années 1940.

BOX : L' ECHEC DE LA DEPENDANCE ENVERS LE PARTI DEMOCRATE

La dépendance de la masse salariale américaine envers le parti démocrate a bloqué le développement des partis fondés sur les travailleurs, qui étaient caractéristiques de la majorité des autres nations industrielles à cette époque. Même si la préférence des syndicats pour les démocrates remonte loin, leur dépendance s'est renforcée en 1943 avec la formation du Comité d'action politique du CIO et le rejet explicite de l'action politique indépendante. Cela signifiait que le programme politique ambitieux du CIO, y compris l'assurance maladie, le logement pour tous, le plein emploi, les droits civils, etc. devint dépendant du bon vouloir des démocrates. Ce qui se révéla rapidement un mauvais choix.

La stratégie politique du CIO fut un échec complet. Le vote uniforme des salariés s'effondra entre 1948, où 81 % des syndicalistes votèrent pour Truman, et en 1952 où seulement 57 % votèrent démocrate. Dès lors, ce pourcentage n'atteignit le taux des années 1940 qu'une seule fois, en 1964, lorsque Barry Goldwater mena la première campagne républicaine vraiment à droite.

La dépendance envers le parti démocrate a privé les syndicats de moyens pour suivre de manière indépendante leur programme politique.

Kim Moody

Article publié en collaboration. Labor Notes est un mensuel basé à Détroit. Vous pouvez vous y abonner directement http://www.labornotes.org

DU DROIT D'AUTEUR CONTRE LES AUTEURS (N° 306)

Par Sous-commission du groupe « Science et Société » de l'Académie des sciences.

Faut-il appliquer aux publications scientifiques la Directive européenne 2001/29/CE du 22 mai 2001 sur le copyright ?

La Directive défend en principe les intérêts des auteurs en assurant aux éditeurs qui

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)
diffusent leurs oeuvres des protections légales, notamment contre la copie illicite. Cependant son application aux publications scientifiques notamment à la "littérature" dite "primaire" (revues scientifiques hebdomadaires ou mensuelles), essentiellement lue par des chercheurs, pourrait nuire à la diffusion des résultats de la recherche au sein et à l'extérieur de la communauté scientifique.

La différence entre un auteur chercheur et un auteur ordinaire est que le chercheur ne cherche pas à tirer un avantage financier de sa publication. Le bénéfice qu'il en attend est une contribution au mécanisme de la "reconnaissance" qui est la "marchandise" échangée entre eux par les chercheurs. Les auteurs scientifiques ont intérêt à ce que leur travail soit le plus diffusé possible, y compris par la copie, puisque cette diffusion même constitue leur "rémunération". Sur ce besoin de la communauté scientifique s'est monté le systèmtème de publications construit soit par des sociétés savantes, soit par des éditeurs commerciaux. Ils tirent leurs revenus des abonnements à leurs revues payées par les bibliothèques, les organismes de recherche ou les chercheurs individuels. Ils obtiennent facilement des auteurs l'abandon à leur profit du copyright. Maintenant les éditeurs veulent faire valoir leurs droits en exigeant des compensations financières pour les photocopies ou les prêts inter-bibliothèques. Mais à aucun moment il n'est question de faire profiter de ces droits les auteurs ou les institutions qui ont financé la recherche.

« La différence entre un auteur chercheur et un auteur ordinaire est que le chercheur ne cherche pas à tirer un avantage financier de sa publication »

Le domaine des publications scientifiques est donc très différent de celui des publications ordinaires. Il semble qu'il ne soit pas possible (opportun) d'appliquer le même corpus légal à deux activités aussi différentes, en particulier parce que si les chercheurs ont, de fait, abandonné aux éditeurs le droit patrimonial, ils conservent le droit moral sur leur oeuvre, qui est généralement le résultat du financement public de la recherche par la collectivité.
Deux positions s'affrontent, certains estiment que la "littérature" scientifique est un bien public et qu'elle ne doit pas être contrôlée et possédée par des intérêts privés, d'autres que les éditeurs rendent un véritable service à la recherche en publiant les articles après les avoir fait évaluer et en assurant la distribution de l'information, service qui doit être normalement rémunéré. La situation a considérablement évolué ces dernières années avec la possibilité de mettre les articles en accès direct sur la Toile et donc pour les chercheurs d'exploiter une forme nouvelle d'édition et de diffusion caractérisée par sa rapidité et par la possibilité de présenter les images qui accompagnent les textes d'une manière plus efficace que sur le papier.

Une polémique fait rage depuis Avril 2001 dans les pages du magazine britannique "Nature" : www.nature.com/nature/debates/e-access/ Trois partenaires s'affrontent : les chercheurs dont beaucoup ont pris une position radicale appelant par exemple au boycott des revues qui refusent de mettre leurs articles en libre accès sur le réseau au bout de six mois, les éditeurs qui font valoir leurs services, et les bibliothèques principaux clients des revues et toujours à court d'argent.
Ce débat ne peut être ignoré au niveau de l'application d'une Directive européenne sur le copyright alors que les Institutions scientifiques (notamment la Royal Society) ont dûment averti durant sa conception les responsables européens de la complexité de la situation.

« Si il existe un jour une grande bibliothèque virtuelle des publications scientifiques, encore faut-il qu'elle puisse traiter les articles en français »

Le problème de la publication scientifique est en pleine évolution, il s'agit bien sûr de la publication en langue anglaise à l'échelle internationale dans laquelle les États-Unis, et les lois américaines, jouent un rôle majeur. On sait qu'en France les publications sont en crise en raison du problème de la langue et de la faiblesse des structures éditoriales nationales, auxquelles se substituent souvent des éditeurs européens, le plus souvent commerciaux. Les bibliothèques sont aussi en France dans une position très difficile notamment les Bibliothèques universitaires, un problème dont les pouvoirs publics se soucient peu. Il paraîtrait judicieux de suspendre l'application de la Directive européenne "copyright" aux publications scientifiques, en raison de leur spécificité, et dans l'attente d'une clarification de la situation internationale, ou au moins de la définition d'une position française dans ce débat. Beaucoup de choses sont liées aux développements du Web qui dépendent eux mêmes d'une autre question controversée, celle des logiciels libres (nécessaires pour "naviguer" à travers l'immense littérature scientifique). Il existe plusieurs propositions de structure destinée à accueillir les publications scientifiques, par exemple le projet "Public Library of Science"

Ilserait utile aussi que des Institutions françaises puissent participer au débat international qui s'est engagé et que les spécificités nationales comme celles de la langue et de la francophonie puissent être prises en compte (s'il existe un jour une grande bibliothèque virtuelle des publications scientifiques encore faut-il qu'elle puisse traiter les articles en français ...)
Nous croyons utile de soumettre ces réflexions à quelques auteurs, éditeurs et bibliothécaires scientifiques. Si elles reçoivent votre agrément, moyennant éventuellement quelques retouches, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir. Nous pourrions alors envisager une consultation plus large en vue de tenter d'obtenir la suspension de l'application de la Directive aux publications scientifiques, (les États Membres peuvent proposer des exceptions), et d'élaborer des propositions sur leur avenir possible.

Au nom de la Sous-Commission du Groupe "Science Société" de l'Académie des Sciences chargée des questions de propriété intellectuelle : Paul Caro (Académie des Sciences, Chimie), le 9 décembre 2001

Signataires initiaux : (délégués de sections, Académie des Sciences). Roger Balian (Physique) ; Robert Corriu (Chimie) ; Jules Hoffmann (Biologie animale et végétale) ; Jean-Pierre Kahane (Mathématique) ; Pierre Léna (Sciences de l'Univers) ; Yves Meyer (Sciences mécaniques) ; Bernard Roques (Biologie cellulaire et moléculaire) ; Pierre Tiollais (Biologie humaine et sciences médicales).
Plus d'informations, texte de la directive, signature :
http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/DA/

VIES PARALLÈLES
(VICTIMES DES MÉDIAS) (N°307)

Par Wayne Hall (ATTAC Hellas hellas@attac.org)
Traduction: Gérard Robin, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

Ceci est l'histoire de deux hommes qui ont fini en prison pour avoir commis le crime de penser que les téléspectateurs et les lecteurs de journaux ont le droit (et peut-être le devoir) d'appliquer en pratique ce qu'on leur a enseigné en principe.

Le premier homme était un Allemand, un peintre en bâtiment nommé Josef Bachmann, qui était un lecteur du Bildzeitung, un journal à sensation de la presse Springer. En avril 1968, Bildzeitung a fait croire à Bachmann que les biens les plus précieux et les plus chèrement acquis de la vie publique allemande étaient menacés par un certain « Rudi le Rouge ».

Rudi Dutschke était un dissident protestant qui avait refusé le service militaire en Allemagne de l'Est et qui s'était enfui à Berlin Ouest en 1961 juste avant la construction du Mur. Evoluant de la théologie protestante à la sociologie marxiste de Francfort, qu'il étudiait à l'Université Libre de Berlin, Dutschke a été projeté par les médias, en même temps que Daniel Cohn-Bendit en France, comme emblème de la Nouvelle Gauche, une nouvelle génération d'activistes qui rejetaient non seulement le « socialisme actuel » des régimes de l'Europe de l'Est, mais aussi le « réalisme » social-démocrate qui avait conduit le SPD allemand à son congrès de Bad Godesberg en 1969 à abandonner l'objectif de remplacer le capitalisme par le socialisme

« Un Australien, David Hicks, est actuellement détenu à Cuba par le gouvernement américain »

Le 7 avril 1968 Bachmann tira une balle dans la tête de Dutschke dans une rue de Berlin. Il expliqua qu'il voulait « tuer un sale communiste », ce qui ne lui évita pas d'être arrêté, mais il fut condamné à sept ans de prison seulement suivant les arguments des avocats de Dutschke qu'il était seulement l'outil involontaire de forces plus puissantes. Dutschke lui-même perdit la mémoire à la suite de l'attaque, et dut réapprendre les langues et la sociologie. Pour qu'ils comprennent tous deux ce qui avait conduit Bachmann à essayer de le tuer, Dutschke entreprit une correspondance introspective avec le jeune travailleur. On dit que Bachmann a été très affecté par cette correspondance, et il semble que c'est après une période de silence de la part de Dutschke que Bachmann se suicida en 1970. Le soir de Noël 1979, Dutschke quitta aussi ce monde, non de sa propre main, mais de façon posthume de celle de Bachmann, à la suite de l'agression de Berlin douze ans auparavant.

Le deuxième homme n'est pas quelqu'un du passé, mais du présent, un Australien nommé David Hicks. David est actuellement détenu à Cuba par le gouvernement américain, accusé d'être un terroriste. Il n'est accusé de rien en particulier, mais il n'est pas non plus un prisonnier de guerre, les Etats-Unis n'étant officiellement en guerre avec personne, donc David n'a aucun des droits qui s'appliquent aux prisonniers de guerre selon la Convention de Genève. Personne, pas même sa famille, n'a le droit de lui rendre visite ou de prendre contact avec lui, et bien qu'il ne puisse pas actuellement être jugé, et traité comme un criminel, sa situation est bien pire que celle de Josef Bachmann quand il était en prison en Allemagne.

David est né et a grandi à Adelaïde ; avant de partir outre-mer, il a occupé toutes sortes d'emplois : il a été apprenti dans un élevage de bétail, dans les Territoires du Nord et au Queensland, il a travaillé dans des abattoirs et comme saisonnier. Pendant son temps libre, il faisait des rodéos de chevaux et de taureaux et chassait les requins. Vers ses vingt ans, il quitta l'Australie et alla au Japon pour entraîner des chevaux de course. Il vit à la télévision un programme qui changea sa vie. Il vit que des innocents au Kosovo étaient massacrés par les Serbes et il pensa qu'il devait essayer de les aider. Il s'enrôla dans l'Armée de Libération du Kosovo.

A l'époque l'ALK était aidée par les Nations Unies, mais deux mois plus tard environ, ils décidèrent que l'aide étrangère n'était plus nécessaire et David fut renvoyé à Adelaïde où il se lança dans l'étude de l'Islam. Pour poursuivre son étude de la foi islamique et apprendre l'arabe ancien, il voulut voyager sur la Route de la Soie à travers l'Himalaya mais la seule façon de le faire en sécurité était de rejoindre l'Armée pakistanaise, ce qu'il fit, et il servit dans une patrouille au Cachemire. Le 11 Septembre, il se trouvait à Kandahar, en Afghanistan, où contacté par sa famille, il ne manifesta aucune connaissance des attaques terroristes aux Etats-Unis. Ses supérieurs l'envoyèrent à Kaboul pour défendre la ville contre l'Alliance du Nord et le 9 Décembre il fut capturé par les troupes de l'Alliance du Nord et fait prisonnier. Ensuite il fut transféré aux américains et envoyé à Cuba.

La famille de David Hicks dit que s'il avait commis un crime, il devrait être jugé en Australie.
En tant que gouvernement allié des Etats-Unis, le gouvernement australien devrait demander son rapatriement pour être jugé dans son propre pays.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)


AP

Pour citer son père : « nous pensons que les droits de David Hicks en tant qu'être humain sont violés aussi longtemps qu'il est détenu à Cuba. Si nous tolérons que cela arrive à un Australien, nous pouvons aussi bien abandonner tous nos droits maintenant. Ne laissons pas le cas de David constituer un précédent qui pourrait attenter à nos libertés futures.
Si David a commis un crime, il devrait être jugé. Comme vont les choses, David pourrait être détenu indéfiniment, et jamais accusé, ou autorisé à se défendre devant un juge ou un jury. »

Il semble que Rudi Dutschke n'a pas été le seul membre de la génération de 1968 à avoir perdu la moitié de son cerveau à ce moment ou plus tard. Si c'est une affirmation calomnieuse, une façon de la réfuter serait pour les activistes anticapitalistes actuels de prolonger pour le combattant pour l'Islam David Hicks quelque chose comme la solidarité que Rudi Dutschke a manifestée envers son assassin Josef Bachmann.

Terry, le père de David Hicks, a éloigné les médias, mais a autorisé une interview sur Internet afin que la vérité soit connue au sujet de son fils. Pour plus d'informations prendre contact avec Trudy Dunn, fairgofordavid@hotmail.com

Wayne Hall
ATTAC Hellas hellas@attac.org

